

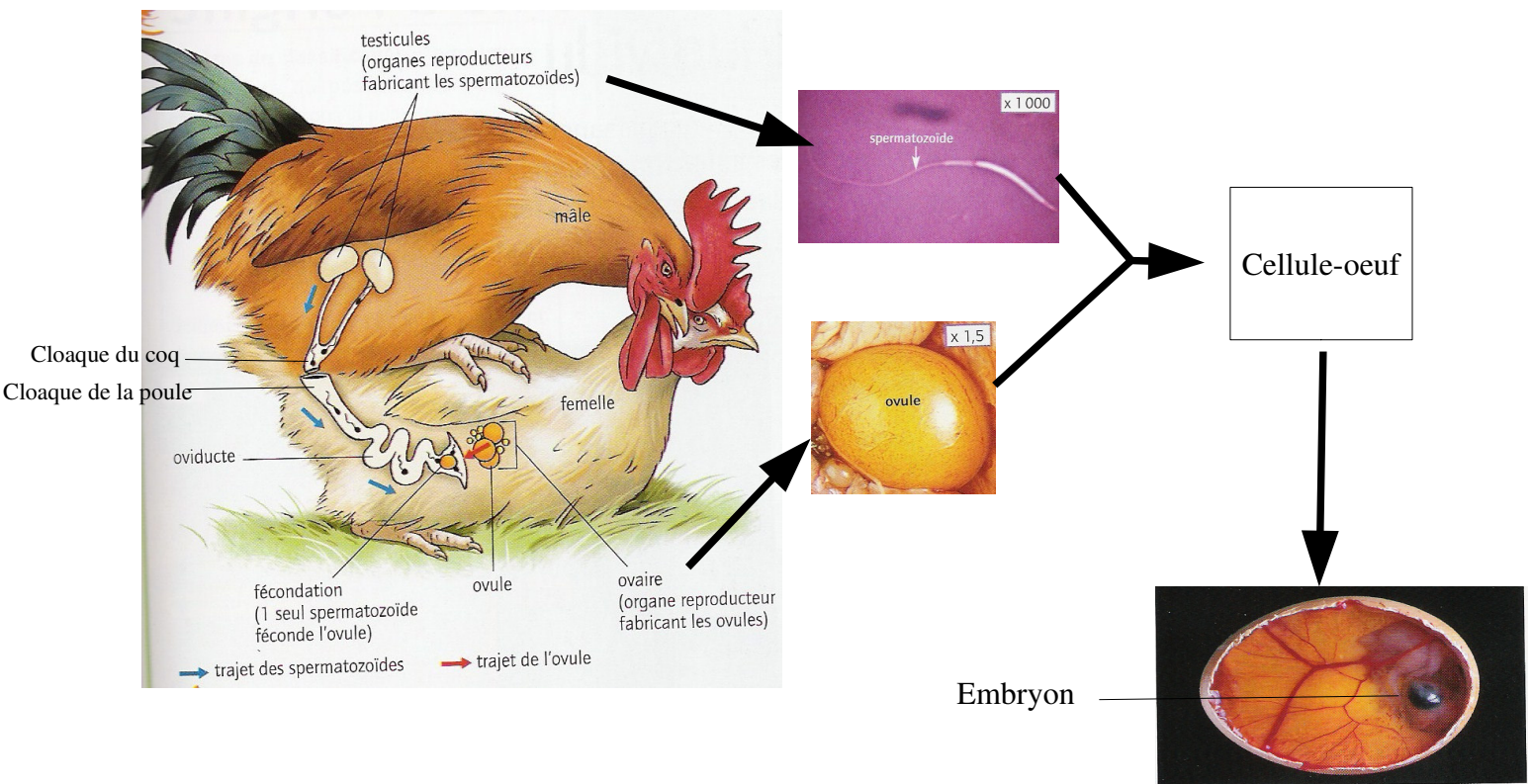
La reproduction sexuée de la poule



La poule, comme tout les oiseaux, pond des oeufs: elle est ovipare. L'accouplement se limite à accoler les 2 cloaques du mâle et de la femelle (il n'y a pas de pénétration).

Le mâle dépose ses cellules sexuelles (spermatozoïdes) à l'entrée du cloaque de la femelle. Ils se déplacent dans le conduit reproducteur (oviducte) pour rejoindre la cellule reproductrice femelle (ovule).

Attributs:
animal possédant un squelette interne osseux, 4 membres et des plumes.



Il y a union d'une seule cellule reproductrice mâle avec la cellule reproductrice femelle: c'est la fécondation. Elle aboutit à la formation d'une cellule-oeuf.

La cellule-oeuf devient un embryon. L'embryon s'entoure d'une coquille: il se forme alors un oeuf. Celui-ci descend dans l'oviducte, est pondu, puis couvé par la poule. A l'éclosion, il donnera un poussin.

